

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles-de-Gaulle
B.P. 136
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Renault S.A.S.

Décisions de l'associé unique du 10 décembre 2009
Deuxième décision

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

A l'Associé Unique,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Renault S.A.S. et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-204 du Code de commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.


Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération qui réduira le capital de votre société de € 2.688.801.697,89 à € 533.941.113.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 10 décembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

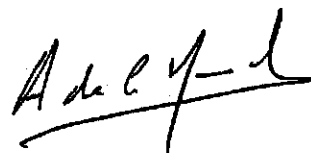


Pascale Chastaing-Doblin

ERNST & YOUNG Audit



Jean-François Bêlorgey



Aymeric de la Morandière